



23.03.2020
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : LES MESURES SANITAIRES DE GENERALI AUPRÈS DE SES CLIENTS

Pour nombre de Français, la crise générée par la pandémie a de multiples retentissements sanitaires, tant sur le plan professionnel, que personnel :

- Afin de venir en aide à ses clients en difficulté psychologique et titulaires d'une complémentaire santé, Generali s'engage à prendre en charge leurs consultations chez des psychologues.
- Generali demeure présent aux côtés de ses clients en proposant un accompagnement sur mesure.
- L'assurance étant reconnue activité essentielle, l'ensemble des équipes de Generali France poursuit ses activités sur l'ensemble du territoire.

Contact Presse :

Kenza Benqeddi-Veiga
Responsable des Relations Média
Tél : 07.61.88.56.76
Email : kenza.benqeddiveiga@generali.com

Des mesures inédites en faveur de la santé des clients Generali

Dans un contexte particulièrement tendu et anxiogène, **les Français voient leur moral mis à rude épreuve**. Alors que les professionnels de santé s'inquiètent de voir progresser le nombre de personnes en détresse psychologique, **Generali et l'ensemble des assureurs prennent des mesures concrètes**.

Ainsi, tout au long de l'année, **Generali s'engage à prendre en charge le remboursement au 1^{er} euro des consultations de psychologues de ses clients** couverts par un contrat de complémentaire santé. À date, ces consultations ne sont pas prises en charge par l'Assurance Maladie. Les frais seront pris en charge jusqu'à **4 consultations, sur orientation médicale, dans la limite de 60 euros par séance**.

Rappelons que Generali a déjà mis en place, depuis la fin 2020, **un dispositif d'aide psychologique gratuit pour ses clients particuliers et leur famille proche en partenariat avec Europ Assistance**. Un numéro vert¹ a ainsi été mis en place proposant un service d'écoute et d'aide psychologique, ainsi qu'un service d'informations juridiques et pratiques.

Ce dispositif sera enrichi très prochainement par Generali et fera l'objet d'une communication complémentaire.

¹ Vous êtes client particulier et vous souhaitez bénéficier de ces services gratuits ? Contactez votre agent ou conseiller d'assurances qui vous fournira le numéro vert.



Un accompagnement renforcé pour les TNS et les professionnels des secteurs les plus durement touchés

Conscient des difficultés auxquelles sont soumis les entrepreneurs, et parce qu'il est dans l'intérêt de tous de préserver leur pérennité et d'encourager leur résilience, Generali est activement engagé auprès des professionnels en difficulté depuis le début de la crise sanitaire.

Depuis le 1er trimestre 2020, est lancée l'offre « **Generali Protection Covid** » :

- **Mise à disposition gratuitement pour tous les TNS²** assurés chez Generali, elle permet de bénéficier d'un accompagnement financier en phase de convalescence à la suite d'une hospitalisation liée à la Covid-19, de services d'assistance (portage de repas ou livraison de médicaments) et d'un soutien psychologique à tout moment pour le TNS et sa famille.
- **Elle est également offerte gratuitement aux détenteurs de contrats Generali multirisques professionnels** issus des secteurs les plus fragilisés par la pandémie (hôtels-café-restaurants, tourisme, événementiel, culture).
- **Pour tous les autres cas, l'offre est proposée à but non lucratif sous la forme de « Generali Covid Protection Salariés & TNS »** et permet de bénéficier d'accompagnement en cas d'hospitalisation avec indemnités de convalescence et services d'assistance quotidienne à domicile (livraison de médicaments et de repas). Elle a depuis inspiré d'autres acteurs de l'assurance afin de répondre aux demandes du Ministre de l'Economie en décembre dernier.

Fin 2020, un dispositif de soutien également gratuit et à but non lucratif « **Mon Rebond Pro** » a été déployé. Développé avec trois associations reconnues d'intérêt général et au rayonnement national – 60 000 Rebonds, SOS Entrepreneurs, APESA –, il **accompagne les dirigeants de TPE-PME en grandes difficultés** (risque de faillite, liquidation ou souffrance morale, etc.).

L'accompagnement « Mon Rebond Pro » et « Generali Covid Protection Salariés & TNS » sont notamment inclus dans **l'assurance « HCR Multirisques » créée par les quatre organisations professionnelles du secteur de l'hôtellerie, des cafés et des restaurants** (UMIH, GNI, GNC et SNRTC) en partenariat avec Generali.

Des équipes commerciales toujours actives pour leurs clients

Exerçant des activités essentielles à l'économie du pays, les agents généraux et les réseaux commerciaux de Generali restent opérationnels sur l'ensemble du territoire à distance ou en présentiel pour accompagner les 7,4 millions de clients particuliers et 750 000 professionnels et entreprises clientes.

Ainsi, **les agents généraux** sont joignables par téléphone ou peuvent recevoir du public dans les quelque 800 points de vente, sur rendez-vous et dans le strict respect des règles sanitaires. **Les conseillers des réseaux salariés** sont également présents sur le terrain, disponibles pour rencontrer leurs clients particuliers sur rendez-vous en respectant l'ensemble des gestes barrière.

² TNS : Travailleurs non-salariés



Jean-Laurent Granier, PDG de Generali France a déclaré : « *Depuis le début de cette crise il y a plus d'un an, Generali et le secteur de l'assurance ont été des contributeurs très actifs à la solidarité nationale. Generali France a su développer des garanties nouvelles à but non lucratif comme la garantie Covid Protection Salariés et TNS ou Mon Rebond Pro pour aider nos clients à traverser cette période éprouvante. Ceinture de sécurité de l'économie et investisseur actif dans la relance, Generali oriente également l'épargne des Français vers les entreprises, PME et ETI acteurs de l'économie réelle. Avec cette nouvelle mesure prenant en charge les consultations de psychologues, notre secteur donne une nouvelle preuve de sa détermination à apporter des signes concrets de soutien aux assurés. Generali agit en véritable partenaire de ses clients, professionnels comme particuliers, tout au long de leur vie et dans les périodes les plus difficiles* ».

À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs de l'Hexagone et propose aux clients particuliers, professionnels et entreprises une offre complète de solutions d'assurances (santé, prévoyance, assistance, biens et responsabilité), d'épargne patrimoniale et de gestion d'actifs à plus de 7,4 millions de personnes. Implanté en France depuis 1832, Generali France s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de ses 9 000 collaborateurs et de ses réseaux intermédiaires commerciaux, agents, courtiers, partenaires pour être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie. Entreprise engagée dans une démarche RSE globale, Generali France accompagne ses clients vers une économie plus responsable, durable et inclusive au travers de solutions en parfaite adéquation avec les enjeux sociétaux et environnementaux de notre monde actuel.

Plus d'informations sur <https://www.generali.fr>
Suivez notre actualité sur [Twitter](#)

À PROPOS DU GROUPE GENERALI

Generali est l'un des plus grands groupes internationaux d'assurance et de gestion d'actifs. Fondé en 1831, il est implanté dans 50 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 69,7 milliards d'euros en 2019. Comptant près de 72 000 collaborateurs et 61 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders en Europe et occupe une place d'importance croissante en Asie et en Amérique Latine. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé.

Plus d'informations sur www.generali.com
Suivez notre actualité sur [Twitter](#)